

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et
de la Formation
Institut Fondamental d'Afrique Noire**

RAIS

Revue des études arabes et islamiques

Revue scientifique publiée par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

3^e année

Numéro 3

Décembre 2025

ISSN 2772-2252

Presses universitaires de Dakar

© Presses universitaires de Dakar

Dakar (Sénégal)

**Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays**

Dépôt légal : Mars 2026

ISSN : 2772-2252

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur Responsable de la Revue :

Alioune Badara KANDJI, Recteur de l'UCAD

Coordonnateur :

Ousmane Ndiogou THIAW, Département d'Arabe, FLSH

Comité administratif :

Ababacar DIOP, Département d'Arabe, FASTEF

Cheikh SAMB, Département d'Arabe, FASTEF

Moustapha Ly, Département d'Arabe, FLSH

Djim DRAMÉ, Laboratoire d'Islamologie, IFAN

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET CONSULTATIF

Abderrahim BEROUAGUI, Université de Meknès, Maroc.

Abdul Sattar ALHITY, Université de Bahreïn, Bahreïn.

Abou Baker AL-ZAHABI, Université Libanaise de Beyrouth, Liban.

Ahmed Abdulkafi ALMURIB, Université de Sharjah, Émirats Arabes Unis.

Alioune Badara DIANÉ, Directeur de l'ISR / FLSH, UCAD, Sénégal.

Amadou Tidiany DIALLO, Directeur de l'ED-ARCIV / FLSH, UCAD, Sénégal.

Aminata Niang DIÈNE, FLSH, UCAD, Sénégal.

Cheikh SAMB, FASTEF, UCAD, Sénégal.

Djim DRAMÉ, IFAN, UCAD, Sénégal.

Fatima SALLAMI, Université de Marrakech, Maroc.

Hana ALI, Université de Damas, Syrie.

Hassan BASHIR, Université de Khartoum, Soudan.

Hassan HAMZE, Lyon 2, France.

Ibada HILAL, Université Al-Zaytoonah de Jordanie, Amman, Jordanie.

Ilyas QUWAISSEM, Université Zitouna de Tunis, Tunisie.

Khadim MBACKÉ, IFAN, UCAD, Sénégal.

Khalid ALKINDI, Université de Mascate, Oman.

Khassim DIAKHATÉ, FLSH, UCAD, Sénégal.

Khulud ALNAZEL, Université de Hafar Al-Batin, Arabie Saoudite.

Lokman YILMAZ, Université Izmir, Turquie

Magueye NDIAYE, FLSH, UCAD, Sénégal.

Mamadou Bouna TIMÉRA, Doyen de la FLSH, UCAD, Sénégal.

Matar NDIAYE, Doyen de l'IFAN, UCAD, Sénégal.

Mohamed MEZYANI, Université Alger 1, Algérie.

Moustapha SOKHNA, Doyen de la FASTEF, UCAD, Sénégal.

Nadia BENELAZMIA, Université de Meknès, Maroc.

Ousmane Ndiogou THIAW, FLSH, UCAD, Sénégal.

Ousseynou TALL, Assesseur, FLSH, UCAD.

Saliou NDIAYE, FLSH, UCAD, Sénégal.

Seydou KHOUMA, FASTEF, UCAD, Sénégal.

Souhila SOLTANI, École Normale Supérieure d'Oran, Algérie.

Yankhoba SEYDI, Directeur de la DRI, UCAD, Sénégal.

OBJECTIFS DE LA REVUE

- Unifier les différents départements spécialisés en langue arabe à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Classifier les études et travaux des chercheurs dans les Universités et institutions arabophones sénégalaises d'une manière générale.
- Publier les recherches scientifiques et académiques en sciences et lettres de la langue arabe, en études islamiques et civilisation, en pédagogie et didactique.
- Présenter la revue comme une vitrine de la culture arabo-islamique en Afrique de l'Ouest et un symbole des relations universitaires entre le Sénégal et le monde arabe voire plus loin dans un cadre d'échange et d'interaction.

PROTOCOLE ÉDITORIAL

- Les articles proposés à la Revue seront inédits.
- Le nombre de pages ne doit pas dépasser au maximum 15.
- Le corps du texte français en Times New Roman 12, justifié, interligne : 1.5, bas de page : 10.
- Les notes de bas de page : Nom de l'auteur, Titre, N° éd., Lieu, Édition, Date, Tome, Page.
- La Bibliographie doit être placée en fin du document : Nom de l'auteur (Nom Prénom), Titre, N° éd., Lieu, Édition, Date.
- Les études sont tenues à être caractérisées par leur profondeur et une certaine originalité. Elles doivent respecter les normes de publication scientifiques : références, notes et bibliographie selon les normes en vigueur dans les traditions universitaires.
- La matière présentée pour la publication sera soumise discrètement pour l'instruction scientifique et sera retournée, si nécessaire, à son auteur pour modification et amélioration.
- L'article doit être élaboré en français ou en arabe avec un résumé de l'une de ces deux langues.
- Les études publiées n'expriment pas l'opinion de la revue.
revue.rais@ucad.edu.sn

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	11
Islam et droits de l'homme : quintessence des approches universaliste et relativiste	
Dr. Mouhamadou Bamba DIOP.....	15
Une relecture des textes coranique et traditionnel : pour une recherche de l'essence du discours divin à travers l'islam	
Dr. Abdou Aziz DIOUF	35
Le vocabulaire politique arabe : entre le « parler » et le « faire » de la politique	
Pr. Nadia BEN ELAZMIA.....	65
Le contexte géopolitique du Saloum au XIX ^e siècle face aux partisans du jihad : les exemples de Maba Diakhou Ba et d'El hadj Abdoulaye Niasse	
Dr. Babacar NIANE	85
Les idoles et la raison critique : de Martin Clifford à Nietzsche	
Pr. Mohamed HAJAOUI.....	105

UNE RELECTURE DES TEXTES CORANIQUE ET TRADITIONNEL : POUR UNE RECHERCHE DE L'ESSENCE DU DISCOURS DIVIN À TRAVERS L'ISLAM

Dr. ABDOU AZIZ DIOUF

Docteur en philosophie musulmane, Enseignant-vacataire
Département d'Arabe, FLSH, UCAD, Sénégal

Résumé

L'islam, comme religion destinée à tous, est porteur à l'instar de toutes les autres religions du livre, d'un message qui est soumis à la lecture sereine et objective de son auditoire. La ligne à laquelle il invite à cheminer est décrite de « droite » pour donner une idée d'un idéal de cheminement dont les hommes sont appelés à faire au courant de leur vie. Les traits saillants de cette ligne sont la communauté une des individus qui, tous procèdent d'une origine commune et, tous convergent vers un point commun : le service du Bien et, pour qui aspire au mieux, celui de l'Excellence qui est le divin. L'essence de l'islam pourrait être recherchée dans les idées qui se veulent concrètes et qui prêtent à l'action, avec une pratique horizontale avec les êtres qui doit tendre au meilleur dans une tension infinie. Ce papier se veut une contribution aux quêtes de décryptage du message coranique et invite à une lecture consciencieuse des textes fondateurs de la foi islamique qui, pour justifier son universalité et son infaillibilité, devraient pouvoir s'accorder aux aspirations du monde moderne.

Abstract

Islam as a religion for everyone carries, like other religions of book, a message which is intended for the calm and objective reading of its audience. The line he invites us to follow is described from the "straight" to give an idea of an ideal path which men are called to make throughout their lives. The salient features of this line are the community of individuals who, all go back to a common origin and all converge towards a common point: the service of Good and, for those who aspire to the best, that of Excellence which is divine. The essence of Islam could be sought in concrete ideas that lend themselves to action and in a horizontal practice between beings which must strive for the best in an infinite tension. This paper is intended to be a contribution to the quests to decipher the Koranic message and call for a conscientious reading of the founding texts of the Islamic faith which, to justify its universality and its infallibility, should be able to agree with the aspirations of the new world.

Introduction

Relire les grandes lignes de l'islam en une dizaine de pages relève, sans exagérer, d'une gageure, à moins de vouloir tracer d'un grand trait les points saillants qui régissent la foi des musulmans à l'image de cette tradition qui enseigne qu'un homme se présenta au prophète et demanda à ce dernier : « Dis-moi à propos de l'islam une parole qui me suffirait [amplement] pour que je n'en questionne à son propos autre excepté toi et le prophète de répondre : dis : j'ai foi en Allah et sois droit »¹. La foi et la droiture sont alors, les deux principaux signaux du message islamique.

Les contours de ce papier vont être axés à la relecture du sens de l'islam pour trouver les voies qu'il balise, voies qui éclairent le chemin que les fidèles en société, doivent emprunter.

Ces voies soigneusement tracées, constituent l'essence de la religion qui, sous forme imagée, est une bâtisse qui repose sur cinq pieux selon le hadith montrant que l'islam est construit autour de cinq [piliers] : l'attestation qu'il n'y a de foi authentique que celle faite en Dieu unique et que Muhammad est le dernier des prophètes envoyés, le respect scrupuleux de l'office, l'acquittement de la zakât pour les personnes aisées, le jeûne du mois de Ramadan et le pèlerinage au sanctuaire sacré de la Mecque pour ceux qui en ont les capacités physiques et les moyens financiers. La connaissance de la source des textes servant d'arguments à ces piliers, s'avère alors pressante. Seulement l'on devrait s'interroger sur la nature des arguments par lesquels, ces textes en question recevraient notre assentiment et de quelles preuves, notre esprit critique aurait besoin pour garder une attitude sereine, confortable et apaisante quand on connaît les défis auxquels ils appellent ?

I. En quoi le Coran et les traditions avérées sont-ils les seules sources dignes de confiance ?

Le Coran est la révélation qui a été faite au prophète Muhammad par l'Ange Gabriel. Il affirme : « J'en jure par l'étoile qui se couche, votre compagnon n'est point égaré et il n'a point été séduit. Il ne parle pas non plus sous l'effet de la passion. Ce [qu'il prêche] est une révélation qui lui a été faite » (Coran, sourate 53, verset 1-4). Le Coran constitue une unité dans son ensemble et est dénué de toute contradiction. Il dit à cet effet : « Ne méditent-ils pas sur le Coran ? S'il émanait d'un autre qu'Allah,

1. Hadith rapporté par Muslim, *Sahîh Muslim*, Dâr al-Fikr li at-tabâ'a wan-nachr, 1424/2003, Beyrut, pp.48-49, n°38

ils y trouveraient nombre de contradictions. » (Coran, sourate 4, verset 82). Il est une révélation qui donne à méditation et réflexion. À plusieurs endroits, il réaffirme : « Nous avons facilité le Coran pour la remémoration, y en a-t-il quelqu'un de prêt pour cette activité ? » (Coran, sourate 54, Versets 17 et suivants).

Il porte le nom de « Qur'ân » parce qu'étant une « parole articulée et une prédication » (M. Talbi, et M. Bucaille, 1989, p. 23) qui est objet de psalmodie d'une façon incessante pour tenir l'esprit des auditeurs dans un éveil permanent. A ce propos le Coran dit à l'endroit du prophète : « Dis : il m'a été ordonné de réciter le Qur'ân, quiconque se guide le fait pour son propre intérêt... » (Coran, sourate 28, verset 92).

Il compte 114 sourates ou sections dont 87 d'entre elles furent révélées à la Mecque dans une période de treize ans et vingt-sept à Médine dans une période de dix ans. L'étude minutieuse de Roger Garaudy du texte que reprend M. Talbi donne ce résultat sur les 6236 versets du Coran :

« 70 concernent la famille, 70 le Code civil, 13 la juridiction et la procédure, 10 le droit constitutionnel, 10 l'ordre économique et financier, 25 les relations internationales, 30 le Code pénal. Au total, 4% du Coran pour le droit et 0,7% pour le pénal alors que la quasi-totalité du Coran traite de la foi et de la morale, de la voie droite, c'est-à-dire des fins à poursuivre pour accomplir la volonté de Dieu » (p. 24).

D'une façon synthétique et résumée, le Coran peut être présenté comme l'a fait « Le Koran » traduit du professeur Kasimirski :

- *Il est efficace parce qu'il rattache au Temps primordial de la création et parce qu'il inaugure lui-même un temps privilégié ; le temps de la révélation de la prophétie de Muhammad et des pieux anciens, ce temps auquel la conscience musulmane voudra obstinément revenir pour repartir sur la bonne Voie tracée par Dieu [...]. L'interprétation positive dira que l'islam ignore la notion de progrès, mais pour la conscience mythique le progrès consiste à revenir au Temps inaugural.*
- *Il est spontané : c'est un jaillissement de certitudes qui ne s'appuient pas sur une certitude mais sur une profonde adéquation aux élans permanents de la sensibilité humaine. Un jaillissement qui est accentué par la récitation continue de caractères stylistiques de la propo-*

sition nominale qui investit à la fois toutes les instances psychiques de l'auditeur, ce qui fait de lui aussi un discours de la raison ;

- *Il est symbolique. Les descriptions « réalistes » du paradis et de l'enfer visent le même but que les récits puisés dans l'histoire sainte, les rappels insistants des expériences exemplaires de peuples sauvés ou damnés, [...] il s'agit de nourrir et de légitimer l'Espérance constitutive de notre condition humaine. En cette espérance converge l'attente de la justice totale et irrévocable. Un symbolisme qui se résume en symbolisme de la communauté ou « umma » par rapport à la communauté idéale de Médine, en symbolisme de la « conscience de faute » que la réflexion théologique, juridique et morale aplatira en un code formel, rigide ou oppressif, au symbolisme eschatologique pour donner à l'histoire un sens et une signification, au symbolisme de la vie et de la mort pour créer une culture de mépris envers ce monde. (Kasimirski, 1970, pp. 21-23).*

Ce symbolisme c'est ce qui fait du Coran un mystère et nul ne peut prétendre arriver à une connaissance intégrale du sens du discours coranique si ce n'est Dieu.

La façon dont il nous est parvenu et la façon dont elle est restée sauvegardée demeurent un défi pour la mémoire collective. Le Coran est en langue arabe², langue du peuple ayant accueilli le message, langue qui est restée la même dans la postérité. Il n'a pas été mis à jour, jusqu'à maintenant, un Coran sous une autre langue que l'arabe et aucune tentative allant dans ce sens n'a été entreprise³. La révélation angélique qui était faite au prophète était immédiatement consignée par des hommes⁴ qui

2. Voir Coran, Sourate 12, Verset 2 ou encore Sourate 39, verset 28. Certains savants ont attesté le fait qu'il y ait des mots d'origine persane, syriaque ou romaine, mais cela ne change en rien l'authenticité et la pureté de cette langue qui a résisté aux siècles car cette incursion de termes « étrangers » n'est que la résultante de la cohabitation de l'arabe avec ces langues en question et l'assimilation s'est faite comme cela est connu de nos jours, voir wasîla Bal'îd, At-tafsîr wa-t-tijâhâtuh bi ifriqiyya min an-nach'a ilâ al-qarn ath-thâmin al-hijrî, at-tab' al-ûlâ, al-qasba, 1414/1994, pp : 115-117, Tûnis.
3. Quelques autorités notamment celles ottomanes, au temps où le califat leur échût, avaient émis l'idée de transcrire en langue turque la première sourate du Coran ou Prologue pour son indispensabilité dans les cinq prières quotidiennes, entreprise qui n'a pas bien sûr abouti.
4. On les nommait les « scribes de la révélation », composés de ' Abd Allah ibn ' Amr ibn al-' As, Mu'awiyya Ibn Abî Sufyân, Zayd Ibn Thâbit en plus des quatre califes (puisse Allah les agréer tous).

avaient sa confiance et qui étaient tenus de relire ce qui était déjà par eux mentionné. Le prophète rectifiait au besoin ou confirmait la note. Le tout était mémorisé de la façon la plus fidèle, autre méthode de sauvegarde mentionnée par le Coran⁵, différente en ce sens des livres précédents⁶. L'histoire nous a montré que certes le Peuple musulman a connu des hauts et des bas, des victoires et des défaites, mais ni la Mecque, ni Médine n'ont subi au cours de l'histoire une occupation étrangère qui mette en péril la Révélation⁷, encore moins une déportation ou un exil. Ce fait n'est pas anodin, il confirme la parole divine : « C'est nous qui avons fait descendre le Rappel (Coran) et c'est nous qui en sommes les gardiens. » (Coran, Sourate 59, Verset 9).

II. Pourquoi la confiance accordée au prophète Muhammad (Paix et salut sur lui) ?

La confiance placée à la Tradition prophétique est due au fait que Muhammad jouissait d'une grande probité morale et était équilibré dans sa vie sentimentale et affectueuse. Il n'a jamais été décrit, même par ses ennemis les plus virulents qui n'avaient pas obligation de sympathie envers lui⁸, comme violent ou déviant sa vie durant. Il s'était orienté

5. Coran, Sourate 49, Verset 29 : « C'est un livre explicite [mémorisé] dans le cœur de ceux à qui connaissance a été donnée. » Notamment l'adresse faite aux épouses du prophète : « Remémorez-vous de ce qu'on vous récite en fait de versets et de sagesse », sourate 33, verset 24.
6. L'ancien Testament a connu destruction et déportation de son peuple en Mésopotamie (vers - 587) puis en Egypte avec près de 400 ans d'esclavage. Et c'est seulement vers -538 qu'une nouvelle rédaction de l'ancien Testament fut faite, rédaction qui consignera la douleur du Peuple juif devant la servitude, l'occupation étrangère (perse puis hellénique) et l'Exil imposé par le roi Nabuchodonosor (586 av. J.C). Cf. Mélanges de philosophie juive et arabe, J. Vrin, Paris, 1955.
7. Il est aussi intéressant de méditer sur les villes de la Mecque et de Médine (berceau de la Révélation) qui ont échappé à la colonisation et la « nature » a fait qu'elles n'ont jamais été l'objet d'une âpre convoitise parce que constituant un immense désert qui n'a commencé à voir fleurir son territoire en pétrole et gaz qu'après avoir échappé à la tyrannie de la colonisation. Tout cela donne du crédit à la sauvegarde du Coran et des lieux qui ont témoigné de sa descente.
8. Mahomet, dit le Comte de Boulainvilliers, était ignorant des Lettres vulgaires, je le veux croire ; mais il ne l'était pas assurément de toutes les connaissances qu'un grand voyageur peut acquérir avec beaucoup d'esprit naturel, lorsqu'il s'efforce de l'employer utilement. Il n'était point ignorant dans sa propre langue, dont l'usage, et non la lecture, lui avait appris toute la finesse et les beautés. Il n'était pas ignorant dans l'art de savoir rendre odieux ce qui est véritablement condamnable, et de peindre la vérité avec des couleurs simples et vives, qui ne permettent pas de la méconnaître. En effet, tout ce qu'il a dit est vrai, par rapport aux dogmes essentiels à la Religion ;

entièrement dans la contemplation et la méditation. Orphelin en bas âge, puis berger, il était habitué à la solitude pendant une bonne période de sa vie. Ce qui fut sa principale activité et nourrissait en lui le goût et l'amour de la méditation. Le Coran témoigne sur sa personne : « Il ne parle point sous l'effet de la passion, ce n'est qu'une révélation qu'on lui fait » (Coran, sourate 52, verset 3-4), « Il est pour vous un modèle en la personne du prophète de Dieu pour quiconque espère rencontrer Allah au jour dernier » (Coran, sourate 33, verset 21). Il est l'expression d'une vie idéale dans la mesure où il est éclairé par la lumière de son détachement aux vanités mondaines, détachement qui lui montre que la « tentation est immanente à la vie » (M. Heidegger, p. 2), et il est selon Al-Ghazâlî : « médecin des maladies des cœurs » (Ghazâlî, 2013, p. 44) pour avoir transformé la vie de nombre d'individus qui présentaient jadis, un caractère déviant. Ce qui dénote qu'il connaît mieux que quiconque les sources de déviance du cœur et les moyens d'y remédier pour avoir eu l'habitude de vivre avec l'œil et l'oreille du cœur rivés sur le divin et l'essence des choses. Il dit : « Je suis celui qui connaît mieux que vous mon Seigneur et je suis celui qui a le plus de révérence envers Lui » (Bukhârî, chapitre 11, n° 20).

Par sa grandeur d'âme et sa transparence, il a préféré appeler ses fidèles immédiats : « mes compagnons dans le chemin de Dieu » et ceux qui vont venir : « mes frères en Islam ». Conscients de cette grande faveur dont ils bénéficiaient, ils déployèrent toutes leurs énergies pour la sauvegarde, par tous les moyens de ses dires et actes qui traduisent la bonne guidée dictée par Allah. Ils firent preuve de détachement de tous les superflus de la vie, cherchant la foi sincère menant à la transparence, à la pureté et à l'amour d'Allah et de son prophète⁹. Cet engagement et

mais il n'a pas dit tout ce qui est vrai : et c'est en cela seul que notre Religion diffère de la sienne". Il ajoute " que Mahomet n'a été ni grossier, ni barbare ; qu'il a conduit son entreprise avec tout l'art, toute la délicatesse, toute la constance, l'intrépidité, les grandes vues dont Alexandre et César eussent été capables dans sa place etc." Cf. Vie de Mahomet, le Comte de Boulainvilliers, Livre. 2, pp. 266-268, Edition d'Amsterdam, 1731.

9. L'exemple de figure parmi les exemples illustratifs de cet élan constant fut celui du compagnon nommé 'Ammâr Ibn Yâsir (m. 37 H à la bataille de Siffîn). En effet ayant été missionné par le prophète, il se trouva selon ce qu'il raconte lui-même, en état d'impureté « souillé » et ne trouvant pas d'eau pour se purifier, il se vautra sur de la terre à l'image des animaux. Lorsqu'il rejoignit le prophète et qu'il lui raconta son aventure le prophète lui répondit dans une version – et c'est très significatif – : « un croyant n'est jamais impur ». Il lui enseigna la façon de faire la plus appropriée dans pareille circonstance : c'est-à-dire l'ablution sèche qui consiste à se frotter les mains et le visage avec du sable. Hadith raconté par Bukhârî et Muslim, mentionné

cette pratique sont conjugués à une conviction sans faille. Ce qui fit d'eux, des reflets épars de l'image du prophète parce que, comme l'indique Edith Stein (1891-1942 juive convertie au catholicisme et gazée à Auschwitz en 1942) : « Plus un être vit recueilli au plus intime de son âme, plus fort est ce rayonnement qui provient de lui et qui attire les autres à sa suite » (Y. Moix, 2007, p.194). Ceux à qui il a donné le nom de « frères », ont suivi les traces de leurs devanciers et dont l'une des expressions les plus fortes se trouve illustrée au Sénégal à travers certaines personnalités qui ont marqué de leurs empreintes, l'évolution de l'islam entre autres Ahmadou Bamba qui affirme être « rénovateur de la voie tracée par le prophète, l' élu »¹⁰. Dans sa constance devant une vie faite d'épreuves et de brimades, il en rapporte celle-ci où il fut de passage à Dakar en vue de sa déportation au Gabon le 10 août 1895 :

Il m'arriva, au soir de la veille du Vendredi, à Dakar où j'entrepris la répétition de la plus Efficiente des Mentions dont je ne me séparerai point jusqu'à mon entrée au Paradis promis aux pieux, ce qui suit : le Gouverneur me fit venir de la maison où j'avais l'intention de passer la nuit pour me reposer et m'incarcérer dans

dans l'ouvrage d'Ibn Hajar al -Asqalânî : Bulûgh al-marâm, dans une version arabe/française traduite par Imane Ali Lagha, Rawya Bourhane Naji, Dar El Fikr, 1ère édition, Beyrouth 1995, p.53

10. Originaire du Baol (Mbaké-baol) et né entre 1270 et 1272 de l'hégire 1851-1853 de l'ère chrétienne, Ahmadou Bamba retourna à son Seigneur le 20 Muharram 1346 âgé de 74 ans. On l'a souvent présenté comme un résistant à la colonisation, ce qu'il n'est pas moins lorsqu'il dit : « Vous m'avez accusé d'être un combattant, oui vous dites vrai : je combats par le savoir et la piété... » En parcourant son œuvre, on converge à l'idée qu'il serait plutôt un réformateur « mujaddid » de la voie tracée par le prophète (psl), voir : jazâ'u chakûr et les notes de Serigne Fallou Mbacké, voir aussi Irwâ'un-Nadîm ou Abreuvoir du commensal, Traité historique et biographique sur Cheikh Ahmadou Bamba, écrit par M. Cheikh Lamine Diop (Dagana) réalisé par Sayf Graph Sayful khaddym, version 1.1 du 1.1 2007, Ahlus sahanda Worl wide Community ! La biographie dressée par son fils Serigne Bachir Mbacké : Minanul bâkhî khadîm traduit par Khadim Mbacké chercheur à l'IFAN de l'UCAD sous le titre « les bienfaits de l'Eternel ou la biographie de Cheikh Ahmadou Bamba », publiée à Dakar en 1995 constitue une des sources indispensables pour comprendre la doctrine du personnage de Ahmadou Bamba et l'objet de sa lutte : la réforme spirituelle du croyant et par-delà l'être humain. Ce qui a été le projet que portaient toutes les autres personnalités que le Sénégal de façon spécifique et l'Afrique d'une façon générale a connues. Chose qui montre aussi un autre aspect positif de la démarche adoptée par les porte-étendards d'un islam actif et bouillonnant mais pacifique et pacificateur qui a fait ses preuves pour résister aux défis du temps et des épreuves.

une cellule dans laquelle on n'introduit pas quelqu'un à qui l'on veut de la quiétude ; j'entrai alors dans cette cellule totalement obscure, m'abandonnant à CELUI Qui a dit «...à moins qu'on ne soit victime d'une injustice...» (S.4 V.148), car je fus, quant à moi, en cette nuit bénie, victime d'une injustice. DIEU le TRES-HAUT m'a préservé, selon toute Sa Grandeur, de toute iniquité.

Je me mis à prier sur le Prophète, l'Élu le Plus Pur, le Choisi le Meilleur, sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons qui sont d'excellents remparts, la Prière et le Salut de CELUI Qui m'a préservé grâce à Lui et grâce à ses Compagnons, les Pieux - que Son Agrément soit sur eux - des machinations de l'ensemble des malfaiteurs ; je me mis alors à réciter les deux sourates bénies qui préservent de l'Enfer et de la Honte et qui sont « la Vache » et « la Famille d'Imran ». Celles-ci m'ont protégé contre les gens qui profèrent des intimidations et m'ont sorti de cette cellule obscure, souillée et abominable, par le Bienfait de CELUI Qui me favorise dans tout ce qui est permis, et dans cette cellule, j'ai dit :

Chaque fois que je me souviens de cette nuit, de ce Gouverneur et de l'indécence, j'ai subitement une tendance à la guerre par les armes, mais l'Effaceur (des péchés) me l'interdit. »

Ce seul exemple peut être valable pour tous les porte-étendards qui, dans le champ islamique, ont fait preuve de résilience par la force à supporter l'adversité de l'autre¹¹ et la grandeur d'âme à ne rendre que le bien en toute circonstance.

Cette attirance, dont nous parlions, joue un rôle de « modelage social » et se passe en dehors de la sphère publique, au niveau des lieux de rencontre culturels privés. Lieux de rencontre où se croisent les vertus particulières qui se transmettent d'une catégorie d'individus à d'autres et qui dissipent les troubles psychiques des fidèles à faible niveau de foi et d'activités culturelles, tout en aidant « chaque sujet [...] à trouver et à se donner une raison d'exister, une raison unique et singulière. Elle seule comble l'exigence existentielle et spirituelle de l'âme humaine » (P. LE

11. Notamment le personnage emblématique dans : Vie et enseignement de Thierno Bocar-le sage de Bandiagara, Amadou Hampaté Bâ, Editions points collection sagesse, Paris, 2014.

VAOU, 2006, p. 3), à la façon dont le prophète affectait les assemblées des fidèles avec des résultats thérapeutiques incontestables¹².

En dehors de cette pratique individuelle, les autres moyens furent la mémorisation, l'enseignement et la prédication qui font ancrer le savoir dans le cœur du fidèle qui, lui aussi, à titre individuel, aspire à faire de même et « à travers l'individu, transfert amplificateur de la Nature, les sociétés deviennent un monde » (G. Simondon, 1966, p.117). En plus, la tradition bien qu'il ne soit pas « l'égale du Coran »¹³ est considérée par les musulmans comme sacro-sainte puis qu'elle est épurée¹⁴ de toute passion ou d'erreur. Elle émane d'une révélation divine articulée et transmise par une personne lavée de toute tare. C'est ce qui sans doute, permet sa perpétuation au cours des âges. Elle s'est vue sécurisée par des mesures allant de la création d'une « identification » des hommes « 'ilm ar-rjâl » qui étudie leur biographie pour dresser une carte de confiance, à celles de chaînons ininterrompus (isnâd) remontant jusqu'au prophète, dans le seul but de la préserver contre toute tentative de falsification ou d'altération.¹⁵

12. Voir l'évènement raconté par les compagnons Hanzala et Abû Bakr sur leur personne et leur état spirituel changeant en fonction qu'ils étaient auprès du prophète ou qu'ils soient chez les siens et le prophète de les rassurer de la normalité de ces situations, à défaut ils tendraient vers une vie angélique, telle n'est pas le dessein divin au niveau de l'espèce humaine. Cf. Muslim, Sahîh, 2604/4, n° 2750
13. Nous préférons le terme « égal » à « équivalent » car la tradition n'a pas le même statut que le Coran bien que le prophète ait dit « Il me fut donné le Coran et son semblable. » hadith rapporté par Abû Dâwûd, Sunan, n°4604
14. L'auteur du plus grand compilateur de hadith en l'occurrence Al-Bukhârî m. 256 h, après chaque série de collecte de traditions, se purifiait, priait et demandait à Allah de lui montrer si ces traditions en question étaient authentiques ou non.
15. L'initiative de la recension du hadith prise par le calife 'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz m. 101/719, motiva les traditionnistes qui se mirent à travers tous les territoires de l'islam, à la recherche de la plus petite information en fait de tradition (hadith). Parmi les collecteurs de hadith figure Bukhârî m. 256 h qui a interviewé 1080 personnes et recueilli six cent mille hadiths, cependant il ne tient pour authentiques et dignes de confiance que sept mille deux cent soixante-quinze (7275) si on éliminait les redites qui sont au nombre de quatre mille (4000). Si on fait la différence, il y'aurait près de cinq cent quatre-vingt-seize mille sept cent vingt-cinq (596725) faux hadiths en circulation en son temps à savoir celui de Bukhârî. Cf. Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bârî, op.cit, vol. 1, p. 261. On pourrait alors mesurer l'étendue de hadiths forgés à nos jours en partant du temps écoulé entre cette période et la nôtre et le concours de moyens beaucoup plus sophistiqués dans le but de satisfaire uniquement des visées mondaines et faire avaler des idéologies fausses.

III. La source des cinq piliers de l'islam à travers le Texte coranique et la tradition

1. La foi en un Dieu unique et en la mission prophétique de Muhammad

Il n'est pas sans intérêt d'apporter quelques éclaircissements sur cette notion de foi. Il s'agit d'une réalité qui relève de l'idéal et est constitutive de notre état spirituel pour ne dire d'esprit. Elle est une idée spirituelle unique, fluctuante avec des montées et des descentes en fonction de notre dynamisme actant ou notre militantisme en faveur de l'action pour le Bien qui est le divin.

Le prophète enseignait quant à son expression : « la foi est ce qui prend naissance au niveau du cœur et est exprimé par les actes » (Bukhârî chapitre 16, n° 26).

Le Coran énonce : « Votre Dieu est un Dieu unique il n'y a de Dieu excepté Lui le Très-Miséricordieux, le Tout-Miséricordieux » (Coran, sourate 2, verset 163). Il dit encore : « Nous n'avons envoyé avant toi aucun prophète sans lui inspirer qu'il n'y a de dieu excepté Moi, adorez-moi donc » (Coran, sourate 16, verset 36). La foi et l'action qui sont corolaires, prennent leur source et leur énergie dans le divin et s'orientent à travers la lumière de la mission prophétique comme dernier lien entre les ordres célestes et la vie sur terre, telle annoncée : « C'est Lui (Dieu) qui a envoyé son prophète pour la droiture et une religion de vérité pour qu'il la parachève au-dessus de toute autre religion n'en déplaie les polythéistes » (Coran, sourate 9, verset 33).

Les articles de la foi sont enseignés par cette tradition selon laquelle il faut avoir : « foi en Dieu, en son prophète, aux anges, aux livres révélés, au jour dernier et au destin bon ou mauvais » (A. Ibn Hanbal, Musnad, n° 23489). Le tout, donne le sens entier de musulman ou serviteur. L'un ne va pas sans l'autre et le premier n'a de sens qu'une fois le second réalisé. C'est à ces paroles dont le Coran mit au clair sans ambages à l'endroit de Bédouins convertis : « Ne dites pas nous sommes croyants, dites plutôt : nous sommes soumis car [la conviction qu'entraîne] la foi n'est pas encore réalisée dans vos cœurs » (Coran, sourate 49, verset 14), pour dire alors qu'il y a un fossé entre les deux.

2. Le respect scrupuleux de l'office

Il s'agit des prières quotidiennes. A ce propos le Coran énonce : « Il ne leur a été ordonné que d'adorer Allah en toute sincérité pour sa

religion, en étant « hanif » (monothéiste) (Coran, sourate 98, verset 5), mais aussi le verset 103 de la sourate 4 : « La prière (l'office) demeure pour les croyants une prescription à temps marqués ».

3. *L'obligation du jeûne*

Le Coran dit : « Ô vous les fidèles, il vous est prescrit le jeûne comme il l'a été à ceux qui vous ont précédé, peut-être auriez-vous la crainte révérencielle. Des jours comptés, donc quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, alors qu'il compte d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter, il y a une rançon : la nourriture d'un pauvre. Et si quelqu'un fait plus, c'est bien pour lui ; mais il est mieux pour vous de jeûner si vous saviez ! C'est dans le mois de Ramadan qu'on a fait descendre le Coran, comme guidée pour les gens et en preuves de guidées et de discernement. Donc quiconque d'entre vous est présent à ce mois, qu'il le jeûne ! Et quiconque est malade ou en voyage alors qu'il compte d'autres jours. Allah veut pour vous la facilité, il ne veut pas pour vous la difficulté, mais que vous en accomplissiez bien le nombre et proclamiez la grandeur d'Allah pour ce qu'il vous a guidés. Peut-être seriez-vous reconnaissants ! ». (Coran, sourate 2, versets 183 à 185).

4. *L'obligation de donner de ses richesses aux pauvres*

La dîme légale (zakât) pour ceux qui satisfont à ses exigences, est statuée par nombre de versets dont celui précité (sourate 98, verset 5).

5. *Le pèlerinage au lieu saint (la Ka'ba)*

Le pèlerinage qui est un voyage vers le sanctuaire en guise de réponse à une invite divine lancée par le patriarche Abraham en rapport avec l'énoncé coranique, constitue le dernier pilier. Il est dit : « Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné », (Coran, sourate 22, verset 27), mais aussi cet autre verset plus solennel : « C'est une obligation pour les gens envers Allah de faire le pèlerinage de la Maison pour ceux qui en réunissent les conditions d'aptitude » (Coran, sourate 3, verset 97).

IV. Signification des cinq piliers de l'islam

1. *La foi en Dieu*

L'omniprésence du discours de Dieu en nous, suffit comme argument pour montrer en des lignes plus fines les contours et le sens de ce discours

qui ne se révèlent aux croyants qu'avec la lumière de la foi pour reprendre Francis Xavier¹⁶. Cette lumière de la foi est incarnée par le Coran dans son sens le plus expressif.

Le Coran énonce : « Sache qu'il n'y a de divinité que Lui (Dieu) et repent-toi pour ta faute ainsi que pour les croyants et les croyantes » (Coran, sourate 47, verset 19). La foi constitue alors en ce sens la clef de voûte de la soumission qui est reconnaissance de l'existence divine qui domine par son autorité et sa puissance, mais aussi sa connaissance qui doit aussi être intime et qui est conscience comme le souligne Al-Ghazâlî. Une foi qui est déduite du raisonnement et qui aboutit à une profonde conviction qui dérive sur une acceptation de ce dont le prophète était chargé de transmettre.

La foi est alors principe « qui prend racine au niveau du cœur et qui est extériorisé par les membres »¹⁷, c'est-à-dire parole du cœur qui est principe intime et actes du corps opérateur des mouvements internes du moteur qu'est le cœur, organe réceptif du principe de foi donc spirituel. La conjonction de l'âme et du cœur étant tout à fait mystère car spirituelle, c'est l'action qui soit le seul outil permettant de sortir de ce mystère sans pour autant cesser d'être spirituelle pour garder aussi bien son côté expressif qu'inexpressif. La foi est donc comme on a tendance à l'affirmer : intimité et affaire personnelle, dans le sens où à chaque être responsable, revient l'obligation de réaliser son propre accomplissement dans la foi et dans la spiritualité qui visent la proximité. Mais étant donné qu'elle est utilité et qu'elle est positive, elle doit être extériorisée pour servir de « filet destiné à capturer les nobles principes des connaissances religieuses » (Al-Ghazâlî, 1981, p.16) pour les autres en conformité avec la parole divine : « Qui discourt mieux que celui qui appelle vers Dieu par la bonne action tout en se disant lui-même avoir foi à l'image des soumis (à Dieu) » (Coran, sourate 41, verset 33). Ceci par le principe simple que : « la bonne action n'est pas comparable à la mauvaise » (Coran, sourate 41, verset 34), à la façon dont le bon caractère n'est pas comparable au mauvais. La communauté devant se structurer et évoluer dans les valeurs, ce sont les bonnes actions et les bons caractères qui servent de fonts baptismaux à la société des fidèles à Allah. Et c'est cela l'esprit de la Loi.

Cet esprit passe d'abord par la connaissance de l'Être pour lequel cette foi est exigée. Le prophète recevait du divin une injonction ferme :

16. Xavier Francis, <http://www.Mediapart.fr>, site consulté le 18/10/2024 à 13 heures 30 mn.

17. Hadith considéré comme faible, voir Muhammad Ibn Al-Khaysarânî, Dhakhîra al-huffâz, Dâr as-salaf, Riyâd, 1996/1416, vol. 5, n°4/2021

« Apprend qu'il n'y a de Dieu excepté Allah et demande pardon pour ta faute et celle des musulmans ».

La seule et simple façon de connaître Allah à travers les textes, c'est de lire d'une lecture consciencieuse la sourate de la pureté¹⁸ qui est la plus synthétique pour faire transparaître l'essence divine dans le Coran. Il est dit : « Dis : Lui Allah est Un. Allah est Samad. Il n'a pas engendré et n'a pas été non plus engendré. Il n'est l'égal de personne. » (Coran, sourate 112, versets 1 à 4).

Le terme Samad renvoie selon l'exégèse d'Ibn 'Abbâs à la Seigneurie parfaite. Il traduit aussi selon lui, Son immanence à tout l'univers et qui est indépendant de quiconque, Celui qui suffit à sa subsistance et qui n'a pas besoin d'héritier. (A. Al-Fayrûz, p. 522).

L'unicité d'Allah est la qualité première si on pourrait se permettre un classement des qualités et attributs de la divinité. Pour preuve de cette unicité, le Coran dit : « Si comme ils le prétendent d'autres divinités existaient avec Allah, celles-ci voudraient se frayer un chemin vers le Maître du Trône » (Coran, sourate 3, verset 189, sourate 17, verset 42).

Entre autres arguments confirmant l'unicité de l'Être, c'est l'harmonie qui règne dans la création autrement dit l'ordre et la régularité et, comme argument logique, on peut se servir du postulat selon lequel : « s'il y avait deux Dieux alors il y aurait deux mondes. Mais puisque le monde est un, alors l'Agent est un, car un seul acte ne procède jamais que d'un seul agent » (Aristote, § 95, p. 126).

En dehors de l'unicité divine, à l'Être de Dieu correspond des attributs et qualités ainsi que des noms qu'il s'est lui-même qualifiés et qui sont généralement au nombre de sept pour les attributs et de quatre-vingt-dix-neuf (99) pour les noms dans la tradition théologique musulmane incarnée par les deux seules écoles qui demeurent les plus représentatives et les plus éminentes dans le traitement de ces questions : il s'agit des mu'tazilites et des ach'arites : les seconds sont une scission des premiers¹⁹. La méthode de classement propre à la seconde mouvance

18. Voir Ibn Taymiyya, Tafsîr sûrat al-ikhhlâs, Dâr at-tabâ'a al-muhammadiyya, Al-Qâhira, [sans date]

19. Pour connaître en profondeur les raisons de l'émergence de ces écoles théologiques et leur rôle dans le développement de la pensée musulmane voir pour les ouvrages en français : les Schisme en islam, Paris, Payot, 1965, Henri Laoust, Anawati, M. et L. Gardet, Introduction à la théologie musulmane : essai de théologie comparée, éd. Librairie philosophique J-Vrin, Paris, 1970 aussi Les grands problèmes de la théologie musulmane. Dieu et la destinée de l'homme, Librairie philosophique

de théologiens qui a survécu au cours des âges repose sur le constat que, du fait que le monde est l'œuvre de l'Être de Dieu, il est puissant d'une puissance qui ne se limite pas simplement à une modalité d'actes, mais à tous les actes (d'existenciation) ou possibilité d'actes.

Il s'agit en premier lieu, d'une classification qui est fonction de l'organisation du monde qui est donnée à nos sens d'attribut de puissance pour l'Être de Dieu, dans la mesure où il est l'Agent du monde et, du moment que ce qui s'offre à nous est l'expression d'une grande puissance, l'Être duquel cette puissance est le reflet ne peut qu'être pure Puissance d'une puissance illimitée. Étant donné que cette puissance qui gouverne toute action qui se déroule dans la création s'effectue dans une parfaite harmonie qui traduit un savoir-faire qui est permanent à tous les niveaux, on sait de connaissance évidente que cet Être est savant. Les modes d'apparition ou de production des actes se présentant en nous d'une certaine façon et non d'une autre, il émerge l'idée d'une volonté de produire une telle œuvre et non une telle autre au niveau de l'Être de Dieu. Tout être revêtu de ces qualités ne peut être que vivant, qualité qui implique le fait qu'il devrait être oyant, voyant, parlant et durant pour l'éternité pour certains théologiens qui en rajoutent ce huitième attribut.

J-Vrin, Paris, 1967 Armand, Abel, « Les caractères historiques et dogmatiques de la polémique islamo chrétienne des origines au XIII^{ème} siècle » (IX^{ème} congrès international des sciences historiques, Paris, Août-Septembre), 1950, Roger, Arnaldez Grammaire et théologie chez Ibn Hazm de Cordoue : *essai sur la structure et les conditions de la pensée musulmane*, Paris, librairie philosophique J.- Vrin, 1956, Henri Corbin, *Histoire de la philosophie musulmane : des origines jusqu'à Averroès*, Paris, Gallimard, 1964, Dominique, Urvoy, *Penser l'islam*, Paris, librairie philosophique J – Vrin, 1980. Tous ces ouvrages s'inspirent de deux principaux ouvrages qui sont les documents sources en la matière : il s'agit d'Al-Farq bayn al-firaq de Baghdâdî m. 469 H pour lequel nous ne connaissons aucune version traduite et de Maqâlât al-islâmiyyîn d'Al-Ach'arî m.324 H idem pour cet ouvrage. Cependant Shahrastânî (partisan de l'ach'arisme) a produit un ouvrage à travers ces sources dont la traduction en partie est disponible en version française sous le titre : *Le livre des sectes et des religions*, traduction avec introduction et notes par Daniel Gimaret et Guy Monnot, Peeters/Unesco, 1986. Récemment des manuscrits inédits ont été mis à jour grâce à des fouilles archéologiques au Yémen, y figure l'ouvrage perdu des premiers mu'tazilites : *Fadl al-I'tizâl wa tã baqât al-mu'tazila* écrit par Abû al-Hâchim, al-Balkhî et d'autres auteurs, Tunisie, Dâr at-Tûnisiyya li an-Nachr, 1974/1393 qui a été le soubassement de notre travail de Thèse de Doctorat : DIOUF, Abdou Aziz, *Les Arguments dialectiques de l'être dans le kalam musulman : l'exemple de l'Ecole mu'tazilite*, ETHOS (Ecole Doctorale Etude de l'Homme et de la Société), Dakar, Ucad, 2022.

Ces différents attributs sont légitimés par le Texte où, en plusieurs endroits l'attribut de puissance revient incessamment : « Allah à propos de toute chose est capable » (Coran, Sourate 3, verset 189), autrement dit ayant la capacité de réaliser tous les modes d'actes ou de production d'actes. Il en est de même pour le fait d'être savant ou connaissant. A ce propos, le Coran dit : « Nulle feuille ne tombe sans qu'il ne le sache. Il n'existe aucun grain [d'atome] dans les ténèbres de la terre ni rien de vert ou de desséché qui ne soit mentionné dans le livre explicite » (Coran, sourate 6, verset 59) ou encore : « Ton Seigneur n'omet rien » (Coran, sourate 19, verset 64). À propos de l'attribut de volonté, le Coran énonce ; « en vérité Allah fait ce qu'il veut » (Coran, sourate 22, verset 14).

Il a aussi la qualité d'être oyant et voyant, le Coran dit : « Rien n'échappe à votre Seigneur ne serait-ce la taille d'un atome que ce soit dans les cieux ou sur la terre », et le verset 46 de la sourate 20 renseigne avec plus de netteté à propos de Moïse dans le « buisson ardent » ou dans la « vallée sacrée » s'entretenant avec son Seigneur : « Il dit : n'ayez crainte. Je suis avec vous : j'entends et je vois », ainsi que le verset 59 de la sourate 6 cité plus haut qui témoigne de la connaissance divine de tout phénomène qui se déroule : « Certes Allah est témoin de toute chose » (Coran, sourate 22, verset 17), avec une modalité de réception ou de perception des événements différente de la nôtre ou de toute autre forme de connaissance qui puisse taquiner notre imagination, car : « Rien ne peut servir de modèle pour Dieu » indique le verset 11 de la sourate 42, et Il est oyant et voyant.

En son fait d'être parlant, il est clair par des arguments rationnels que, l'Etre de Dieu étant une plénitude et une perfection comme mentionné plus haut, la mutité serait un manque en son Etre et son Existence. Plusieurs modalités de communication peuvent cependant être envisagées allant de la parole audible à la télécommunication par inspiration sans parole extériorisée, mais plutôt intérieure et intime avec une projection à l'angle opposant l'infini prééternel et l'infini post-éternel. A ce propos le Coran dit : « Lorsque ton Seigneur rassembla une partie de la descendance d'Adam et leur dit : « ne suis-je pas votre Seigneur ? » (Coran, sourate 7, verset 172) et en d'autres endroits : « Ton Seigneur inspira aux abeilles : construisez à partir des montagnes, des arbres et des treillages que les gens font, des demeures ». « Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous » (Coran, sourate 16, verset 68 et 69). Ces versets montrent sans ambiguïtés que la modalité de parole diffère d'une situation de communication à une

autre parce qu'on est à peu près sûr que le langage des animaux ne peut que se présenter d'une façon qui diffère du nôtre.

Dans la mesure où il est démontré un langage possible dans la nature, il ne devrait plus subsister de doute quant à une communication possible entre nous et la divinité. La seule difficulté qui subsiste reste l'agencement de ce langage, sa structuration en des « molécules linguistiques » (A. Roger 1956, p. 250) ce qui a été à l'origine des grands débats entre mu'tazilites et ach'arites dont Ibn Qudâma²⁰ nous peint un tableau :

Les sunnites ont dit : le Coran que nous avons entre les mains, c'est la parole de Dieu, et il est incréé. Les mu'tazilites ont dit : « le Coran que nous avons entre les mains, c'est la parole de Dieu, mais il est créé. Et les ach'arites sont allés plus loin qu'eux en disant : « le Coran que nous avons entre les mains n'est pas la parole de Dieu et il est créé.

C'est pour simplement faire montre de la grande difficulté dont les théologiens avaient à faire face pour traduire le langage comme support communicationnel en des termes morphologiques et structurels, ce qui ne revêt presque pas une importance majeure dans la mesure où ce qui importait c'était de montrer que « Dieu a parlé » à l'humanité. Cette parole prend toute son importance dans la confiance accordée à son porteur qui est le messenger comme le soulignait Hanz Gadamer²¹. Cela est pour donner du crédit à l'obligation de croire au messenger et à tout ce qui est censé émaner de lui et qui est un des credo de la foi islamique.

Le dernier point est celui relatif à la vie d'Allah est. Il est vivant d'une vie qui n'est pas biologique, mais qui est pérennité et éternité dans une subsistance qui ne dépend d'aucun être en dehors de Lui comme l'enseigne le verset communément appelé celui du trône de la sourate 2 : « Allah nulle divinité autre que Lui le Vivant, celui qui subsiste par Lui-même et que nulle somnolence ne le prend ni aucune fatigue... » (Coran, sourate 2, verset 255). La nature de la vie divine ne saurait être biologique dans la mesure où on ne pourrait concevoir un être biologique omniprésent, car il est dit au même verset que son domaine déborde les cieux et la terre et que sa garde ne lui coûte aucun effort. Ce qui signifie que l'univers que notre esprit quantifie est « au-delà de toute limite »

20. Voir le site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Acharisme> consulté le 05/07/2024 à 14 heures 26 mn.

21. Gadamer H.-G, <http://membres.lycos.fr/patderam/texte/htm.>, consulté le 29/10/2024 à 12 heures 48 mn.

(Coran, sourate 51, verset 47), et dans chaque parcelle de vie et d'existence, il y a l'omniprésence divine avec sa puissance et sa science. En plus une vie biologique requiert une genèse et nécessairement une fin tandis que celle de Dieu ne connaît ni genèse ni finitude.

2. Le sens de la foi aux anges

Ils sont présentés par le Coran comme des serviteurs honorables et non des êtres fictifs ou des « filles » de Dieu telles interprétées dans la « mythologie » arabe (Coran, sourate 43, verset 17). Leur existence est attestée par plusieurs versets du Coran dont celui 30 de la sourate 2 où il est dit : « Lorsque Ton Seigneur dit aux anges : Je vais établir sur terre un vicaire. Ils répondirent : « Vas-tu y établir quelqu'un qui va y répandre la corruption et verser du sang alors que nous sommes là à célébrer Ta louange et à Te purifier. Il (Dieu) répondit : « J'ai connaissance de ce dont vous ne pouvez avoir accès ». Ils sont une cohorte d'anges sous le commandement de Gabriel qui est décrit sous les termes de « Noble messenger », « Doué d'une force terrible », « Obéi » et « Digne de confiance » (Coran, sourate 81, verset 19 à 21). Il est aussi le symbole du souffle qui est bien différencié des autres anges (Coran, sourate 79, verset 38) et est porteur du message divin à tous les envoyés et prophètes. Ils sont porteurs du Trône du Seigneur (Coran, sourate 69, verset 17) de même qu'ils sont chargés de la sécurité et de la surveillance des êtres humains dans ce bas-monde : « [à Lui appartiennent] des gardiens par devant eux et de derrière eux (les humains) qu'ils protègent par l'ordre de Dieu.» (Coran, sourate 13, verset 11). Ils ont aussi comme rôle d'exécuter la sentence divine à propos des âmes des serviteurs quand elles arrivent à leur terme ; le Coran informe : « Dis l'ange de la mort qui est à votre charge, vous fera périr » (Coran, sourate 32, verset 11).

En plus de ces sources coraniques, le prophète, digne de confiance attestait à plusieurs reprises, la présence de l'Ange Gabriel, notamment le célèbre hadith raconté par 'Umar, le deuxième calife après Abû Bakr où à la fin du récit, le prophète de dire après les avoir interrogé sur l'identité de l'« étranger » : « celui-ci c'était Gabriel, il était venu vous enseigner une partie de votre religion. »²² Leur vie se pérennise jusqu'au terme fixé par Dieu et leur devenir ressort de la volonté d'Allah. Certains serviront de gardiens de l'enfer (Coran, sourate 74, verset 31) comme Mâlik)

22. Hadith rapporté par Nawawî, Matn al-arba'în, Traduction par Saliha Sadek, Maison d'édition Al-Falah, Egypte, 1425/2004, p : 5-8, voir aussi Muslim, Sahîh Muslim, Dâr al-Fikr li at-tabâ 'a wan-nachr, 1424/2003, Beyrut, pp.31-32, n°2/3

(Coran, sourate 43, verset 77), d'autres, des chambellans pour les gens du paradis (Coran, sourate 13, versets 23-24) et bien d'autres fonctions que seul Dieu connaît.

3. Le sens de la foi aux livres révélés

Le troisième élément de foi a trait aux livres révélés. Le Coran les mentionne au pluriel pour dire qu'il y en a eu plusieurs au cours de l'existence de l'homme sur terre. Ils ont, à l'image du Coran, été inspirés par Dieu par l'entremise de l'ange Gabriel à des prophètes ou envoyés. Leurs portées différaient selon la volonté du divin mais, ils avaient un objet commun : celui « d'enseigner en réalité qu'il n'y a de dieu que l'unique Allah » (Coran, sourate 16, verset 36) et de tracer « des voies d'orientation en matière sociale et en instituant des lois comme normes et règles à respecter [au doigt et à l'œil]. » (Coran sourate 4, verset 65). Pour que l'homme ne soit pas errant et tâtonnant sur terre parce qu'ayant une mission à accomplir : celui de vicaire de Dieu sur terre. (Coran, sourate 2, verset 30).

La façon de lire ces livres est donnée par le prophète, ensuite par les « Docteurs de la loi » que le Coran nomme « 'ulamâ » (savants) (Coran, sourate 35, verset 28) ou encore « rāsikhûn fi al- 'ilm » (enracinés dans le savoir) (Coran sourate 3, verset 7). Ces personnes sont les témoins oculaires des instants de la révélation, mais aussi, plus connaisseurs des événements qui ont été à l'origine des sentences divines. Tout autre essai d'interprétation qui vise l'objectivité devrait s'inspirer du leur et serrer le plus le Texte sans le détacher des réalités sociales qui ont raison de sa descente. Parce que la révélation divine trouve son sens dans la société des hommes, et c'est pour donner du sens à l'existence de l'homme que la révélation prend toute son importance pour assurer la guidée humaine dans son cheminement vers l'Absolu.

Parmi ces livres qui se résument aux feuillets d'Abraham et de Moïse (Coran, sourate 87, verset 19, sourate 87, verset 19) au livre de David (Zabûr) (Coran, sourate 21, verset 105 ou sourate 26, verset 196) au livre de Jésus (Injîl ou Évangile) (Coran, sourate 5, verset 46), quelques-uns ont été corrompus au cours des âges à cause des multiples événements survenus à travers « conquêtes et dominations »²³ ou par des tentatives

23. Voir par exemple l'exemple du Peuple juif qui a subi la plus longue déportation qu'un peuple ait eu à subir dans l'histoire (400 ans) sous les ordres du Roi Nabuchodonosor (586 av. J.C.), qui brûla tous les textes religieux des juifs et c'est après cette déportation qui a fait disparaître plus de quatre générations que l'on rapporte

de synthèse et d'interprétation ou tout simplement par une volonté délibérée de corrompre l'esprit du message pour des intérêts personnels et des idéologies fausses d'un seul groupe d'individus, notamment ceux qui se trouvent dans une position bien confortable pour prétendre être des « intermédiaires »²⁴ entre Dieu et les créatures. Ou encore par la nécessité de trouver des moyens d'échapper aux foudres des régimes totalitaires et réfractaires à toute idée de vouloir lutter contre l'injustice par l'argument du divin.

D'autres parmi ces livres ont été abrogés. Quoi de plus normal quand on sait que la vie et l'évolution que l'homme y imprègne, font que les principes du temps d'Adam ne peuvent être les mêmes que ceux au temps d'Abraham, ceux au temps de Jésus ne peuvent pas être les mêmes que ceux au temps du Prophète. Ce dernier étant à mi-parcours de la fin de l'expérience humaine sur terre, sa mission se doit d'être universelle pour donner un modèle spirituel et religieux qui puisse prendre en charge les problèmes que suscite le système cyclique de l'histoire.

Considérée comme activité de dévotion, la lecture du Livre procure une appétence et une paix à l'âme avec une profonde satisfaction parce qu'elle installe une certaine confiance qui conforte le fidèle dans l'espoir

que Zarzabîl ait fait sortir du fond d'un puits ou d'une cache, quelques morceaux de leurs feuillets qui constituaient leur livre religieux. D'autres rapportent que c'est en essayant de reconstituer la tradition religieuse de leurs pères et grands-pères, que la réécriture du livre saint fut faite, voir à ce propos Ahmad, Ibn Abî Al-Ya'qûbî, *Târîkh al-ya'qûbî*, Dâr Sader, Bayrût, 1379/1960, t.1, p.66 ou en version française Salomon Munk qui souligne que l'exil de Babylone et les événements dont il fut suivi, mirent les juifs en contact avec les Chaldéens et les Perses qui ne purent manquer d'exercer une certaine influence sur la civilisation et même sur les croyances religieuses des juifs. Cette déportation dura quatorze générations. Cf. *Mélanges de philosophie juive et arabe*, J. Vrin, Paris, 1955

24. Les juifs et les chrétiens disent : « Nous sommes les fils d'Allah et ses bien-aimés » (coran, sourate 5, verset 18). Le Coran énonce à leur endroit : « Dis: Ô vous qui pratiquez le judaïsme! Si vous prétendez être les bien aimés de Dieu à l'exclusion des autres, souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques. » (Coran, sourate 62, verset 6). Voir aussi le roman tout aussi édifiant de Brenda Vantrease, auteure américaine née en 1945, qui relate une histoire qui se déroule à Prague en 1410 et les tensions religieuses qui secouaient l'Europe et l'Angleterre en particulier, au moment où le système féodal était en décadence et qui se résumaient en l'exploitation des hommes d'église de la naïveté de leurs fidèles qui croyaient pouvoir acheter des « indulgences » pour le pardon de leurs péchés auprès des prêtres. Ces derniers s'étaient faits « intermédiaires » entre eux et le divin. Cf. Brenda Vantrease, *Le marchand d'indulgences*, Belfond, Paris, 2008.

qui est le sien et aux contours duquel il ne cesse de gravir. À ce propos le Coran enseigne « Allah a fait descendre le plus beau des récits, un Livre dont [certains versets] se ressemblent et se répètent. Les peaux de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonnent (à l'entendre) ; puis leurs peaux et leurs cœurs s'apaisent au rappel d'Allah. Voilà le [Livre] guide d'Allah par lequel Il guide qui Il veut. Mais quiconque Allah égare, n'aura point quelqu'un pour l'orienter » (Coran, sourate 39, verset 23). Cela démontre le grand intérêt psychologique qui réside dans la lecture et la réflexion sur le contenu et la portée du discours coranique, et qui méritent une attention particulière pour arriver à la santé mentale et parer aux dispersions de l'esprit.

4. Le sens de la foi aux prophètes

Le quatrième élément de foi est la croyance aux prophètes, c'est-à-dire l'acceptation de leur mission de porteur du message divin envers les hommes. Ce que l'on avait mentionné au sujet du prophète Muhammad (paix et salut sur lui) nous dispense amplement de nous étaler sur cet article de foi d'autant plus que tous les prophètes ont eu au cours de l'histoire de l'humanité, une mission identique : celles de porter la bonne parole et d'avertir les hommes tout en traçant sur l'ordre de Dieu, des voies pour leur vie ici-bas et leur réussite dans l'au-delà. Seulement, il ne serait pas sans intérêt de préciser que le crédit qui leur est accordé n'est nullement la traduction d'une quelconque « aliénation qui n'est pas pour autant une mauvaise chose »²⁵ ou la faiblesse de l'esprit humain à pouvoir organiser sa vie et construire une société basée sur la justice et la bonne entente, expression de l'équilibre social.

Ce que l'homme moderne nommerait « contrat social »²⁶ pour organiser une vie équilibrée dans le « consensus et les concessions » se trouve central pour être assent par la plus grande masse sans arrière-pensée dans la parole divine. La parole divine épurée de toute interprétation écornée,

25. L'aliénation telle conçue par Peter Railton (anthropologue américain né en 1950) n'est pas toujours une mauvaise chose que nous pourrions ne pas vouloir surpasser toute forme d'aliénation et que d'autres valeurs qui pourraient dans certains cas particuliers entrer en conflit avec la non-aliénation, pourraient parfois s'imposer à nous avec plus de force, voir l'article électronique de Peter Railton, Ateliers de l'éthique, la revue du CREUM (Centre de Recherche Ethique de l'Université de Montréal) volume 3 n° 1, printemps 2008, p.23, site consulté le 29/10/2024 à 10 heures 40 mn : https://www.lecre.umontreal.ca/wpcontent/uploads/2008/01/pdf_volume3no1_03_railton.pdf

26. Allusion au « contrat social » de Jean Jacques Rousseau (1712-1778), publié en 1762.

donne plus de crédit pour tracer les contours d'une société évoluant autour des devoirs et droits qui sont inaliénables pour chaque individu tout en se montrant juste envers chaque individu avec un maintien d'équité pour tout membre du groupe soit-il transmetteur de ce message ou un simple membre de cette société. Elle signe sans ambages l'égalité de tous devant Dieu ; en dehors de tout favoritisme. Le mérite, s'il doit y avoir, ne résiderait en dernier lieu que dans la pratique de la piété et de la bonté de la personne qui apporte le plus de plus-value à la société²⁷. Le Coran énonce : « [...] le meilleur d'entre vous est celui qui a le plus de piété [...] » (Coran, sourate 49, verset 13), et le prophète enseignait : « L'arabe n'est pas plus méritoire que le non-arabe si ce n'est au niveau de la piété »²⁸, cette piété, elle est « égard » du divin à l'égard de toutes choses en particulier envers ses créatures.

5. *La foi au jour du retour*

Le cinquième élément de foi est celui relatif à la vie dernière et pour donner force à son évidence le Coran affirme : « Dis : la mort que vous fuyez va certes vous rencontrer et vous serez ramenés à Celui qui connaît le mystère et le connaissable et il vous informera alors de ce que vous faisiez. » (Coran, sourate 62, verset 8). Il dit encore « ...il (le jour dernier) est aussi vrai que votre fait de parler » (Coran, Sourate 51, verset 23) c'est-à-dire d'être conscient de s'adonner à une activité langagière et communicationnelle. Et pour donner plus de force à cet article de foi il enseigne : « Ils (les sceptiques) disent : Est-ce lorsque nous serons ossements et poussière serions-nous revenus à la vie ? Ainsi que nos premiers parents ? Réponds : oui très certainement et vous [viendrez] humiliés » (Coran, sourate 37, versets 16-18) ou encore cette autre interpellation adressée au prophète : « Dis : qui redonnera vie à un os une fois décomposé ? » « Réponds : le redonnera vie Celui (Dieu) qui lui a donné sa

27. Cette notion de plus-value ou de « bénéfice social », peut trouver sa parfaite expression dans ce que Ahmad Bamba a théorisé et formalisé dans le « khidma » (service) et qui est l'ossature qui a permis au mouridisme de se structurer, d'évoluer dans la dynamique du service à Allah, au prophète et à autrui, à cet égard il dit : « Fais-nous ô Toi notre Seigneur, être pour toujours au service des musulmans et à être empathique à leur endroit », voir Matlab ach-chifâ', vers 35 sur le site : <https://www.ixassida.com/lecture/matlaboulshiffah>, consulté le 02 Novembre 2024 à 8 heures 50 mn, voir aussi Ach-Chaykh Ahmad Bamba : sabil as-salâm du professeur Muhammad Galaye Ndiaye, 3ème éd., Timbuktu Edition, Dakar-Le Caire, 2022.

28. Ahmad Ibn Hanbal, Musnad, Mu'assasat ar-risâla, 1ère éd., 1421/2001, n° 23489.

première création, car Il connaît toute créature » (Coran, Sourate 45, versets 76-79).

6. *La foi à la destinée*

C'est le dernier de la chaîne des articles de foi, et il en demeure le plus problématique. C'est pourquoi il doit être étudié avec beaucoup de précautions et de recul et de la façon la plus objective. À défaut, l'on risque d'aviver le *modus vivendi* ayant servi à accuser l'islam de tous les avatars et les fatalités dont il est innocent. Nombre de versets semblent pencher vers ce qu'on pourrait appeler le libre arbitre c'est-à-dire au fait que l'homme est en grande partie ou en partie entière sous la dictée de la nature (par les causes universelles) ou du destin qui réalise sur lui ce qui, de tout temps, lui a été prédestiné. Le Coran enseigne : « Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah » (Coran, sourate 57, verset 22). Il dit encore : « Nous avons créé l'homme et l'avons placé entre deux chemins : celui de la reconnaissance (de l'être qui mérite adoration) ou de l'ingratitude (à son encontre). L'interprétation de ces versets qui, à première vue semblent contradictoires, devrait se faire avec beaucoup de minutie et devrait nous amener à nous interroger sur le rapport entre la chose créée (le décret) et son agencement dans l'action de l'être créé par des phénomènes qui échappent à notre contrôle dans les événements qui donnent une empreinte à notre vécu quotidien et notre liberté dans le sens que nous lui donnons qui peut être différente de sa signification réelle.

Dans une première approche, on pourrait abonder, pour l'interprétation de ces versets, dans le sens où les choses sont créées en tant que séries de composables, sans leur domaine d'application c'est-à-dire sans un lien au préalable avec les objets récepteurs et qui dans le devenir, vont se mettre en relation avec ces premières choses.

Il faudrait rappeler que si le problème est resté latent dans le monde musulman, c'est parce que diverses traditions²⁹ découragent toute incursion dans ce domaine qui est celui de l'inconnaissable, de l'inaccessible.

29. Notamment la tradition selon laquelle : « Si vous entendez [des gens] discuter des étoiles, abstenez-vous en, si vous entendez, parlez du décret, abstenez-vous en, si vous entendez parler de mes compagnons, abstenez-vous en ». Hadith rapporté par Bukhârî et authentifié par Nâsir dîn Albânî dans sa « série de Hadiths authentiques », Vol.1, p.34.

Dans le rapport force/action/et mobile intérieur ou extérieur, il semble être démontré à travers nos propres expériences, que les hommes ont à rendre compte de leurs propres actes délictueux, s'il est démontré qu'ils avaient pouvoir de ne pas acter. D'une autre façon, selon le camp dans lequel on se situe : entre le déterminisme et la liberté absolue, l'argument des « mobiles » ou « lois », poussé à fond aboutit à une impasse et on finirait, pour vouloir échapper au déterminisme universel, par innocenter l'agent de tout fait délictuel ou l'en innocenter par une certaine clause d'irresponsabilité à toute l'échelle de l'action humaine, notamment par l'invite indirecte à la tricherie tous azimuts. L'expérience des psychologues³⁰ Kathleen Vohs de l'Université du Minnesota et Jonathan Schooler de l'Université de Californie à Santa Barbara semble converger vers ce sens, expérience de calcul mental dont seule l'honnêteté du candidat était requise pour passer d'un résultat trouvé, à un autre avec possibilité de regarder celui-ci sans être vu. Et le résultat par lequel on concluait était le postulat selon lequel la croyance en un univers déterministe augmenterait les comportements de triche. Comme le faisait remarquer Sartre, on est tout à fait prêt à croire en un univers déterministe si l'on a besoin d'une excuse. Il n'est alors pas surprenant que les participants aient moins de difficultés à tricher s'ils pensent que leur comportement n'est pas sous leur libre contrôle, et qu'ils n'essaient pas de suivre une ligne de conduite morale s'ils pensent qu'ils ne sont que peu responsables de leurs actes.

D'autre part, renoncer à cette causalité prédéterminée, reviendrait à attribuer à l'être humain un pouvoir d'agir et d'être de la sorte, cause première de ses actes et ceux-ci comme un commencement absolu alors que dans la foi musulmane³¹ et dans toute autre foi monothéiste, Dieu se trouve au-devant de tout acte de création ou d'actualisation.

L'objet de notre démarche ici, c'est d'orienter le débat vers un autre angle d'observation, pour déplacer notre habitude à traiter ce problème pour le faire quitter d'une notion de série de causateur remontant à une

30. Vohs K..D. et Schooler J.W., The value of believing in free will. Encouraging a belief in determinism increases cheating. *Psychology's Science*, University of British Columbia, New-York, Jan 2008

31. Coran, Sourate 30, Versets 2- 4 où il est dit : « Les Romains ont été vaincus, dans le pays voisin, et après leur défaite ils seront les vainqueurs, dans quelques années. A Allah appartient le commandement, au début et à la fin, et ce jour-là les Croyants se réjouiront ». Ce verset énonce d'une façon éloquente l'imbrication de l'ordre de Dieu dans l'action qui est humaine, expression d'une parcelle de responsabilité dans l'œuvre qui lui est, d'une manière ou d'une autre, attribuée.

cause maîtresse qui signifierait, aussi bien le décret que le déterminisme, vers une autre conception de ceux-ci.

Aristote³² disait à propos de la liberté, qu'il s'agit de choisir la meilleure entre deux possibilités : ce qui s'appelle délibérer et si on choisit, il doit s'agir de choses dont on a assez d'informations, donc des choses qui dépendent de nous. L'être ou le non-être de cette possibilité à devenir, dépend de notre action ou de notre inaction mais c'est le résultat de l'action qui gardera un caractère incertain qui s'approche de ce que l'on nommerait « Hasard ». Hasard et incertitudes assimilés à l'indécision de l'action humaine ou l'absence d'habileté, conduisent à ce qu'on nommerait « contingences », dans la mesure où le sujet délibère sans savoir le poids perfectif de son action, surtout s'il y a absence de régularité dans les déterminants de l'acte en question. Ainsi, plus il y a régularité dans les phénomènes soumis à notre délibération, moins il y a contingence et hasard ou incertitude. Autrement dit, on accède à la connaissance des lois qui gouvernent les événements qui sont dans l'avenir et qui sont soumis à des lois ou régularités que nous sommes, au cours des expériences, censés maîtriser ; événements qui ont pour cause selon Aristote la nature, le hasard et la nécessité en plus du déterminant humain. Il n'y a donc pas de déterminisme dans ce domaine, il n'y a pas quelque chose de déterminé, de scellé d'avance. Ce qui nous arrive alors doit être « le résultat de notre choix, de nos tendances et de nos désirs et non une loi à laquelle nous sommes accrochés et qui constitue la loi de notre existence » (Couloubaritsis et autres, 1997, p.24). Alors dans cette situation, l'action efficace devient un déterminant et il devient un impératif pour nous à bien faire et à aspirer au meilleur, attitude qui emprunte celle divine qui, selon les mu'tazilites, crée dans le sens ou dans le but du « meilleur » (al-aslah). Et c'est à ce niveau aussi que l'individu acquiert le vrai qualificatif de vicaire au regard du verset 30 de la sourate 2 ; qualificatif qui lui impose la connaissance. Car toute action prend sa source dans la connaissance qui est son piédestal, action qui marque son humanité mais qui doit être accomplie avec un engagement à la mesure de la connaissance du sens de cette action. Action qui pèse le plein-poids de la responsabilité qui est engagée et que l'individu accomplit en personne avertie de la gravité des conséquences qui en découlent et qui, malgré cela, est assailli par la tentation qui se traduit par une impulsion (attitude positive) ou une passion (attitude négative) qui dépendent de son profil psychologique ou de sa personnalité psychique.

32. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, III, § III

Conclusion

Dans ce bref survol des textes fondateurs de l'islam, il serait plus simple de conserver dans nos notes qui nous serviraient de chevet, trois principes fondamentaux selon une tradition rapportée du Prophète répondant à la question quelle est la meilleure forme de représentation de la foi ? « Donner autrui à manger, saluer les personnes familières et non familières, prier la nuit au moment où les gens sont assoupis »³³.

Sous cet angle, l'islam est action positive et bénéfique envers la société, bonne entente avec ses membres et enfin et d'une façon très solennelle « piété individuelle » au plus profond de son intimité dans la nuit au moment où l'humanité est en mode stand-by. Ce qui traduit cette idée qui passe pour une maxime : la foi est quelque chose de privé. Une affaire personnelle qui n'engage que le fidèle : personne d'autre ne répond à ma place, la totale responsabilité de ma personne me revient entièrement.

Raison pour laquelle, il n'y a pas de système clérical en islam, l'individu mûr et averti, est jugé en fonction de ses actes qui ne peuvent nullement engager autrui : « personne ne porte le fardeau de l'autre » (coran, sourate 35, verset 18), règle valable aussi bien en ce bas-monde que dans l'autre. Sous cet angle, il reste un travail titanesque à accomplir dans nos « sociétés civilisées » pour revoir nos façons de gérer les conflits, de la plus petite à l'échelle la plus grande.

Si la relecture par nous faite des textes revisités et dont nous avons fait montre au courant de ce papier est comprise, il s'avère alors juste de s'interroger de quel islam et lequel message, nos « sociétés décadentes » ont compris pour le fuir et le bannir au lieu d'en tirer des enseignements et s'en inspirer en vue de trouver un remède aidant à remettre les pendules de la civilisation humaine à l'heure de la dignité humaine et de la pacification de son cadre de vie qui est devenu un champ de conflits et de ruines ? Quel islam et quelle valeur humaine sont privatifs de libertés au point que l'on veuille davantage en chercher, quitte à se créer de nouvelles valeurs et à franchir de nouvelles frontières à la recherche de liberté de choix de vie, soit-elle « hétéro » labellisé, « homo » sans frontière, « trans » neutre, « naturo » ou que sais-je encore, qui ne sont que pure virtualité dans un monde et une existence de plus en plus « virtualisés » ?

33. Hadith rapporté par 'Abd-Allah Ibn Salâm sous la forme : « ô hommes... », authentifié par Abd al- 'Azîz Ibn Bâz, n° 7/1166, voir le site : <http://binbaz.org.sa>, consulté le 24/10/2025 à 11 heures 47 mn.

Bibliographie

- ABÛ DAWÛD, Sunan, *al-Maktaba al-‘asriya, Saydâ-Beyrût*.
- ACH‘ARÎ, *Le livre des sectes et des religions*, traduction avec introduction et notes par Daniel Gimaret et Guy Monnot, Peeters/Unesco, 1986.
- ALBÂNÎ Nâsir dîn, Série de Hadiths authentiques, Vol. 1.
- AN-NAWAWÎ, *Matn al-arba ‘în*, Traduction par Saliha Sadek, Maison d’édition Al-Falah, Egypte, 1425/2004.
- ANAWATI Georges, et GARDET Louis, *Introduction à la théologie musulmane : essai de théologie comparée*, éd. Librairie philosophique J-Vrin, Paris, 1970.
- ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, III, § III.
- ARMAND, Abel, Les caractères historiques et dogmatiques de la polémique islamo chrétienne des origines au XIIIème siècle, (IXème congrès international des sciences historiques, Paris, Août-Septembre), 1950
- ARNALDEZ Roger, *Grammaire et théologie chez Ibn Hazm de Cordoue : essai sur la structure et les conditions de la pensée musulmane*, Librairie philosophique J.- Vrin, Paris 1956
- AL –‘ASQALÂNÎ Ibn Hajar, *Bulûğ al-marâm*, version arabe/française traduite par Imane Ali Lagha, Rawya Bourhane Naji, 1ère édition, Dar El Fikr, Beyrouth, 1995.
- BÂ Amadou Hampaté, *Vie et enseignement de Thierno Bocar-le sage de Bandiagara*, Editions points collection sagesses, Paris, 2014.
- BAL‘ÎD wasîla Ibn Hamdah, *At-tafsîr wa-t-tijâhâtuh bi ifriqiyya min an-nach’ ilâ al-qarn thâmin al-hijrî, at-tab‘a al-ûlâ, al-Qasba, 1414/1994*, pp : 115-117, Tûnis.
- AL-BALKHÎ, Abû Hâchim et autres, *Fadl al-I‘tizâl wa ṭabaqât al-mu‘tazila*, Tunisie, Dâr at-Tûnisiyya li an-Našr, 1974/1393.
- AL- BOUKHARY, *L’authentique tradition musulmane*, traduit par G. H. Bousquet, éd. Fasquelle, Paris, 1964.
- AL-BOUKHARY, *Le Sahîh d’al-Bukhârî*, traduit par Harkat Ahmed, *al-Maktab al-‘Asriya*, nouvelle édition, Saida-Beyrouth, 2006/1427.
- CORBIN Henri, *Histoire de la philosophie musulmane : des origines jusqu’à Averroès*, Gallimard, Paris, 1964.

COULOUBARITSIS Lambros et WUNENBURGER Jean Jacques, *Les figures du temps*, Presses universitaires de Strasbourg, 1997.

DIOP Mouhamad Cheikh Lamine, *Irwa' un-nadîm ou Abreuvoir du commensal*, *Traité historique et biographique sur Cheikh Ahmadou Bamba*, réalisé par Sayf Graph Sayful khaddym, version 1.1 du 1.1 2007, Ahlus sahanda Worl wide Community.

DIOUF Abdou Aziz, *Les Arguments dialectiques de l'être dans le kalam musulman : l'exemple de l'Ecole mu'tazilite*, Thèse de Doctorat, ETHOS (Ecole Doctorale Etude de l'Homme et de la Société), Ucad, Dakar, 2022.

FRANCIS Xavier, *Omniprésence du discours de Dieu*, source électronique, <http://www.Mediapart.fr>

AL-GHAZÂLÎ, *Al-Munqid min ad-Dalâl*, présenté par Hüseyin Hilmi Işık, 7ème éd., Publications du Hakikat Kitabevi N°6, ISTANBUL/TURQUIE, 2013.

AL-GHAZÂLÎ, *Le Tabernacle des lumières (michkât al-anwâr)*, traduit de l'arabe par Roger Deladrière, éd. du Seuil, Paris, 1981.

GADAMER Hanz-Georg, *Vérités et méthodes*, sources électroniques : <http://membres.lycos.fr/patderam/texte/htm>

Neure philosophie (Nouvelle philosophie), *Gesammelte Werke*, Tübingen, 1987.

IBN 'ABBÂS, *Tanwîr al-miqbâs min tafsîr Ibn 'Abbâs*, Al-Fayrûz Abâdî, Dâr al-Fikr, Bayrût, (sd).

IBN 'ARABÎ, *La sagesse des prophètes*, traduit par Titus Burckhardt, éd. Albin Michel, Col. « Spiritualités vivantes », Paris 1974.

IBN BÂZ 'Abd Al-'Azîz, <http://binbaz.org.sa>.

IBN ABÎ AL-YA'QUBÎ Ahmad, *Târîkh al-ya'qûbî*, Dâr Sader, Bayrût, 1379/1960.

IBN HANBAL Ahmad, *Musnad*, *Mu'assasat ar-risâla*, 1ère éd., n° 23489, 1421/2001.

IBN AL-KHAYSARÂNÎ Muhammad, *Dhakhîrat al-huffâz*, Dâr as-salaf, vol. 5, n°4/202, Riyâd, 1996/1416.

IBN TAYMIYYA, *Tafsîr sûrat al-ikhlâs*, Dâr at-tabâ'a al-muhammadiyya, Al-Qâhira, [sans date].

- LAOUST Henri, *Les Schismes en islam*, Payot, Paris, 1965.
- LE COMPTE de Boulainvilliers, *Vie de Mahomet Livre 2*, Edition d'Amsterdam, 1731.
- Le Koran traduit de l'arabe par Albert Kasimirski, Flammarion, Paris, 1970
- LE VAOU Pascal, *Une psychothérapie existentielle : la logothérapie de Viktor Frankl*, l'Harmattan, Paris, 2006.
- MASSON Denise, *Les trois voies de l'unique*, Desclée de Brouwer, Paris, 1983.
- Les grands problèmes de la théologie musulmane : Dieu et la destinée de l'homme, Librairie philosophique J-Vrin, Paris, 1967.
- MBACKÉ Ahmad Bamba, *Matlab ach-chifâ'i fî tawassul ilâ-l-lâh ta'âlâ bil-Mustafa salla-Allah 'aleyhi wa sallam* <https://www.ixassida.com/lecture/matlaboulshiffah>
- MBACKÉ Serigne Bachir, *Minanul Bâqî-l-Qadîm* traduit par Khadim Mbacké chercheur à l'IFAN de l'UCAD sous le titre « les bienfaits de l'Eternel ou la biographie de Cheikh Ahmadou Bamba », Dakar, 1995.
- MOIX, Yann, *Mort et vie d'Edith Stein*, Grasset, Paris, 2007.
- MUNK Salomon, *Mélanges de philosophie juive et arabe*, J. Vrin, Paris, 1955.
- MUSLIM Ibn al-Hajjâj, *Sahîh, Dâr al-Fikr li at-tibâ'a wan-nachr*, 1424/2003, Beyrut.
- NDIAYE Muhammad Galaye, *Ach-Chaykh Ahmad Bamba : sabîl as-salâm*, 3ème éd., Timbuktu Edition, Dakar-Le Caire, 2022.
- PINAT Etienne, Heidegger Martin, *Interprétations phénoménologiques en vue d'Aristote*, https://www.academia.edu/31284683/Martin_Heidegger_Interpr%C3%A9tations_ph%C3%A9nom%C3%A9nologiques_en_vue_d_Aristote_Partie_III_, site consulté le 27/10/2024 à 10 heures 49 mn
- RAILTON Peter, *Ateliers de l'éthique*, la revue du CREUM (Centre de Recherche Ethique de l'Université de Montréal) volume 3 n° 1, printemps 2008. Site électronique : https://www.lecre.umontreal.ca/wpcontent/uploads/2008/01/pdf_volume3no1_03_railton.pdf

SIMONDON Georges, *L'individu et sa genèse physico-biologique*, PUF, Paris, 1966.

TALBI Mohamed et BUCAILLE Maurice, *Réflexions sur le Coran*, Editions Seghers, Paris, 1989.

URVOY Dominique, *Penser l'islam*, Librairie philosophique J-Vrin, Paris, 1980.

VOHS Kathleen Diane et SCHOOLER Jonathan William, *The value of believing in free will : Encouraging a belief in determinism increases cheating*, *Psychology's Science*, University of British Columbia, New-York, Janvier 2008.

VANTREASE Brenda Rickman, *Le marchand d'indulgences*, Belfond, Paris, 2008.